

CIRCULAIRE N° 903 du 21/06/2004

Objets :	Formations en cours de carrière – Education aux médias et en audiovisuel
Réseau :	C.F.
Niveaux et services :	Tous niveaux

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement fondamental et secondaire spécialisé organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement fondamental organisé par la Communauté française.

Aux Chefs des Etablissements de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement supérieur organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysements et de Plein Air.

Aux Directeurs(trices) des Internats et des Homes d'accueil organisés par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des C.P.M.S. et C.P.M.S. spécialisés organisés par la Communauté française.

Pour information aux Membres des Services d'Inspection.

Autorité : S.G.A.P.	Signataire : Jean STEENSELS, Directeur général adjoint
Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.	
Personne ressource :	Martine DUWEZ, Bureau 209 – Rue du Commerce, 68A à 1040 Bruxelles
Référence :	IV/JS/MD/2004-41

Renvoi(s) :	
Nombres de pages :	1.
Mots - clés :	Formation en cours de carrière. Education aux médias et en audiovisuel.

Bruxelles, le 21.06.2004

N. Réf : IV/MD/sc/2004/41

Votre correspondante :
M. DUWEZ, Directrice
02/500.48.10

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement fondamental et secondaire spécialisé organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement fondamental organisé par la Communauté française.

Aux Chefs des Etablissements de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement supérieur organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Etablissements de l'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysements et de Plein Air organisés par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des Internats et des Homes d'accueil organisés par la Communauté française.

Aux Directeurs(trices) des C.P.M.S. et C.P.M.S. spécialisés organisés par la Communauté française.

Pour information : Aux membres des Services d'Inspection

OBJET : Formation en cours de carrière en éducation aux médias et en audiovisuel.

J'ai l'honneur de vous communiquer, pour information, la brochure relative aux formations en éducation aux médias et en audiovisuels proposées par Madame Chantal CULOT, Inspectrice pour l'audiovisuel et Chargée de mission au S.G.A.P.

Ces formations peuvent être organisées soit au niveau des établissements d'enseignement soit sur base d'inscription individuelle. Dans les deux cas, un nombre de 8 personnes est requis pour l'organisation effective de l'activité.

Pour toutes informations complémentaires aux inscriptions, je vous demande de prendre directement contact avec Madame Chantal CULOT.

Le Directeur général adjoint

Jean STEENSELS